Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215602236-20260223-D202604-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE SAINT-JEAN-LA-POTERIE

(Mairie-17, rue de la Mairie – 56350 Saint-Jean-la-Poterie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt trois février à 20h00, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Jean-la-Poterie, après convocation légale du 10 février 2026, complétée le 13 février 2026 salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alexis MATULL, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS :

Alexis MATULL, Stéphanie PRIOUL, Frédéric LE BERRE, Hélène FOURNEL, Eric RENAUDEAU Gwénola SEIGNARD, Jany LE BEL, Martine MAIGNANT, Jean-Yves LE BOT, Xavier POULARD, Raquel MUNOZ, Hervé SABOT, David LANOE, Laurence HAAS-BAUMER, Marc LUMEAU, Magali LE CLAINCHE, Roselyne HAUGOMAT.

ETAIENT ABSENTS :

Ayant donné mandat de vote :

Mandant	**Mandataire**	**Date de procuration**
Karine PARIS,	Hélène FOURNEL	16/02/2026

N'ayant pas donné mandat de vote : François MAYEUX

Le conseil municipal a désigné, Laurence HAAS-BAUMER conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215602236-20260223-D202604-DE

2026-05	**FINANCES/ VIE ASSOCIATIVE :** Vote des subventions 2026

Monsieur le Maire fait part que la commission Finances qui s'est réunie le 5 février 2026, afin d'étudier les demandes de subventions qui ont été soumises à la commune au titre de l'année 2026 ;

CONSIDERANT les propositions faites par la commission du 05/02/2026 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- **d'ATTRIBUER les SUBVENTIONS de fonctionnement** pour l'année 2026 conformément au tableau ci-annexé, hauteur des montants proposés.

Fait et délibéré à Saint-Jean-la-Poterie, le 23 février 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Alexis MATULL

MAIRIE DE ST-JEAN-LA-POTERIE
R.F.
56 (MORBIHAN)

La secrétaire de séance,
Laurence HAAS-BAUMER

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215602236-20260223-D202604-DE

SUBVENTIONS 2026

Associations communales	Décision
OCCE *1	1098.36
APEL Ecole Saint-Joseph	300.00
Amicale laïque de St Jean la Poterie (de l'école publique)	200.00
Auprès de mon arbre	50.00
Terre de Potiantes	300.00
Ass° l'étincelle de St Jean	100.00
Aiguilles de l'Arz	100.00
ES Gym douce	50.00
Dance Feeling	100.00
SOUS-TOTAL 1	**2 298.36**
Hors commune	
ADMR d'Allaire	700.00
CD56 -Financement FSL (0.10€/hab)	148.30
SOUS-TOTAL 2	**848.30**
TOTAL (1+2)	**3 146.6**

*1 : 20.34 €/enfant